Pour pallier ces dérangements, les écovolontaires vont à la rencontre des personnes s'aventurant en baie de Somme afin de les informer de la présence des phoques et de les inciter à respecter une distance de 300 mètres pour les observer.

Attention :
- La baie de Somme est dangereuse, pour votre sécurité ne vous y aventurez pas sans guide.
- Les phoques sont des espèces protégées ; à ce titre, tout dérangement des animaux à marée basse est passible d'une amende.
- 1/3 de la superficie de la baie de Somme est classé «Réserve Naturelle», les activités humaines y sont règlementées (vous conformer aux panneaux d'affichage présentés aux abords de la Réserve Naturelle baie de Somme).

• Premiers résultats du suivi post-aménagement du crapauduc du Bois Magneux à Cottenchy

Par Sebastien Legris

En avril 2008, un crapauduc a été installé au Bois Magneux à Cottenchy (80), le long de la D112. L'ouvrage est constitué de quatre tunnels de section rectangulaire d'une longueur de 8 mètres, reliés entre eux par 220 mètres de barrières de 40 centimètres de hauteur. L'objectif est de permettre aux amphibiens, essentiellement le Crapaud commun, le Triton palmé et la Grenouille rousse, de traverser la route pour rejoindre leur zone de reproduction (étangs du Paraclet) sans être victimes de la circulation routière. Avant la mise en place de cet aménagement, de 2003 à 2007, un grand nombre de bénévoles assuraient le sauvetage des animaux, grâce à la mise en place d'un dispositif temporaire constitué de seaux et de bâches. Cette dernière opération nous a fourni de précieux renseignements sur les différentes espèces d'amphibiens du Bois Magneux, notamment l'état de leur population avec des effectifs assez spectaculaires certaines années (jusqu'à 14 000 animaux), leurs axes de migration, leurs comportements.... A la suite de l'installation du crapauduc, il a paru nécessaire de tester l'efficacité de l'aménagement, de nombreux biais souvent rapportés dans la littérature pouvant intervenir : désorientation des animaux dans les tunnels, individus immobilisés devant les barrières.... Ainsi en mars 2009 et 2010, lors de la première migration pré-nuptiale faisant suite à l'installation de l'aménagement, des équipes de bénévoles et salariés de Picardie Nature ont assuré plusieurs soirées de suivis, qui consistaient à réaliser des comptages et à analyser le comportement des amphibiens à plusieurs endroits du crapauduc : au niveau des

barrières, à l'entrée et à la sortie des tunnels, sur les portions de route couvertes et non couvertes par l'aménagement.
Les 8 soirées consacrées au suivi ont permis de voir que 60% des individus longeaient correctement les barrières vers les tunnels. En règle générale, peu d'individus ont été notés immobilisés ou ayant du mal à franchir les passages, à l'exception du tunnel n°4, dont la situation trop encaissée n'offre pas une ouverture directement vers la zone de reproduction, ce qui semble déboussoler les animaux.
Le comptage des individus écrasés a permis de dénombrer 676 cadavres dont 70 se trouvaient sur la partie couverte par le crapauduc (250 mètres), proportionnellement au 800 mètres de route parcourus, cela nous donne 1 cadavre sur 4 trouvé sur la portion couverte par le crapauduc. D'après les observations réalisées, ces cadavres étaient surtout concentrés aux extrémités de l'aménagement, et concernaient donc essentiellement des animaux s'étant déplacés le long des barrières dans le mauvais sens, les amenant vers la route meurtrière. Au total 1539 individus ont été récupérés dans les caisses positionnées à la sortie des passages. La différence de fréquentation d'un tunnel à l'autre n'est pas très notable : on notera un maximum de 462 individus pour le premier tunnel, et un minimum de 336 individus pour le deuxième tunnel. Si l'on considère les axes de migration repérés avant 2008, on s'aperçoit que le tunnel 4, où de grosses concentrations d'animaux étaient autrefois notées, n'est pas le plus fréquenté, avec 349 individus comptabilisés, ce qui semble lié au problème précédemment évoqué.
Dans l'ensemble, le crapauduc du Bois Magneux semble donc assez efficace, avec cependant quelques inconvénients comme une difficulté des amphibiens à traverser un des tunnels ou encore le déplacement des individus dans le mauvais sens à l'extrémité des barrières. Pour rectifier certains de ces problèmes, des chantiers pourront être entrepris à l'automne prochain, notamment pour améliorer certaines parties des barrières mal positionnées, afin par exemple d'empêcher le retour des animaux vers la route).

